

Inter-réseaux a animé début 2015 un débat ayant abouti à la rédaction d'un Bulletin de synthèse qui visait à décortiquer quelques affirmations souvent rebattues sur l'agriculture familiale. Loïc Barbedette a participé à ce débat. Il a en particulier réalisé cette note, qui portait sur une version provisoire de la synthèse. Ses remarques ont été intégrées à la version finale du bulletin¹ et nous avons également voulu publier l'intégralité de cette note.

* * *

QUELQUES DIMENSIONS POLITIQUES DE LA QUESTION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE OUEST-AFRICAINE

Réflexions à propos du bulletin de synthèse d'Inter-Réseaux sur l'agriculture familiale

Loïc Barbedette

L'agrobusiness est-il en train de tuer l'agriculture familiale ouest-africaine ?

"L'agrobusiness, dit-on, est en train de tuer l'agriculture familiale". La critique faite par certains de cette "affirmation souvent rebattue" est juste : l'agrobusiness n'est pas en train de tuer l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest. Au Bénin, où je viens de terminer un exercice extrêmement riche sur l'avenir de l'élevage de ruminants², la majorité des mille agropasteurs que nous avons consultés est persuadée que l'agropastoralisme va disparaître (certains précisent "dans les dix années à venir"). De nombreuses données leur donnent tort. La part actuelle de l'agrobusiness dans la production bovine au Bénin est de 0,13% : le danger n'est pas imminent. Seuls 17% de la superficie agricole utile est annuellement exploitée au Bénin, et l'espace pastoral théorique représente plus de 50% de la superficie du pays : on est très loin d'une saturation absolue de l'espace. Et pourtant, les craintes des éleveurs ne sont pas sans fondements parce qu'ils constatent au quotidien que les conflits augmentent et que les accaparements de terres se multiplient.

Si l'on veut avancer dans la réflexion, il faut redresser quelque chose dans la proposition : *l'agrobusiness n'est pas encore actuellement en train de tuer l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest, mais son expansion le ferait très sûrement à terme, et ceci aurait des conséquences non seulement pour la majorité des éleveurs, mais également pour l'avenir des économies de la région et des sociétés tant rurales qu'urbaines.* Il n'est donc pas vain de prendre position dès aujourd'hui. Encore faut-il argumenter cette analyse.

Je pense que tout le monde s'accorde pour reconnaître que l'essor de l'agrobusiness ou de l'agriculture et de l'élevage productiviste aura nécessairement des conséquences, mais il y a aussi des idées simples par rapport à l'analyse de ces conséquences. Il y a une part d'angélisme (très répandue) dans l'idée qu'il y a de la place pour tout le monde, et que l'agriculture familiale sera stimulée par la concurrence et la diffusion d'innovations à partir des entreprises agricoles ou d'élevage les plus performantes. C'est oublier la logique de *concentration* que l'on observe partout où l'agrobusiness s'est imposé et qui a fait disparaître (donc "tué") la majorité des petites et moyennes exploitations familiales. René Dumont l'avait bien observé entre ses deux "voyages en France d'un

¹ Vous pouvez retrouver la version finale du Bulletin de synthèse sur le site d'Inter-réseaux : http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/bds_no15_26-03-2015.pdf

² ANOPER – La situation actuelle de l'élevage et des éleveurs de ruminants au Bénin ; analyse et perspectives – annexe du document d'orientation stratégique de l'ANOPER, décembre 2014, 67 pages.

agronome" (publiés en 1952 et 1977), et ceci n'a fait que s'accélérer depuis. Angélisme ou ignorance chez certains, fuite en avant ou cynisme chez d'autres, adoption sans discussion des postulats du libéralisme : on voyait très bien au Bénin comment cette façon de voir les choses inspire directement les politiques publiques (orientations du Plan stratégique de relance du secteur agricole, priorités d'investissements, inflexions des dispositions du code domanial et foncier proposées par les OP...)³. Les exploitants familiaux ont donc de véritables raisons de s'inquiéter pour l'avenir de l'agriculture ou de l'élevage familial puisque les politiques soutiennent en réalité d'autres modes de production et préparent ainsi des lendemains qui leur seront défavorables : je ne reviens pas sur les conséquences sur l'emploi ou sur l'environnement évoqués dans la synthèse d'Inter-réseaux ; on pourrait encore les développer et montrer en quoi la logique du profit qui porte notamment le développement de l'agrobusiness est génératrice de tensions sociales. C'est une bombe à retardement.

Il faut revenir sur la caractérisation de l'agriculture familiale africaine, qui est guidée par une logique de sécurisation, pour mettre en évidence une autre conséquence du développement de l'agriculture ou de l'élevage productiviste et de l'agrobusiness qui pourrait être davantage mise en avant et mérite d'être analysée.

On parle beaucoup aujourd'hui de la "résilience" de l'agriculture familiale que l'on met à son crédit. En mettant au jour les stratégies familiales, les études d'exploitations familiales réalisées par le CNCR, l'APESS ou l'ANOPER⁴ (la synthèse le reprend dans l'analyse de la troisième idée reçue, "*les agricultures familiales s'adaptent et adoptent des pratiques innovantes...*") montrent clairement que l'un des ressorts de cette capacité d'adaptation de l'agriculture familiale pour faire face aux contraintes et aux aléas est la *diversification*. La diversification (des spéculations, des aires de pâturage, des activités agricoles et extra-agricoles, des modes de production, des affectations de la production – autoconsommation, vente, dons, épargne – etc.) permet de répartir les risques (naturels, économiques) et de mieux se saisir des opportunités de marché ou climatiques. Elle a aussi des conséquences positives sur l'emploi familial (notamment des femmes) et l'équilibrage des rapports intrafamiliaux. Mais elle affecte également les circuits et les échanges micro et macro économiques : elle renforce l'autosuffisance de l'exploitation familiale et les possibilités d'échanges de proximité sur les marchés locaux – elle favorise ainsi les circuits courts, autonomise en partie les économies locales et réduit les distances – et donc les coûts énergétiques – pour les transports (il y aurait par exemple une description à faire de "l'économie de la charrette" au Sénégal). En un mot, la diversification réduit la dépendance.

Regardons maintenant du côté de la logique de profit qui gouverne notamment l'agrobusiness. J'ai précédemment rappelé la logique de concentration qu'elle porte et qui permet de réaliser des économies d'échelle. Elle se double d'une logique de *spécialisation* rendue possible depuis le 19^{ème} siècle par le développement croissant des moyens de transports et de communication, et –tant qu'elle durera – la disponibilité des ressources énergétiques qu'il nécessite. Pour ne relever qu'un aspect des conséquences de cette spécialisation – qui est aussi une spécialisation spatiale –, on peut rappeler ici

³ Les observations faites à propos de la dernière "idée reçue" ("*les difficultés des agricultures familiales s'expliquent par la faiblesse des dépenses publiques*") sont en partie justes si l'on s'arrête à cette formulation trop restreinte. Mais l'action publique ne se limite pas à sa dimension budgétaire. Pour ne prendre qu'un exemple, la législation foncière et sa mise en œuvre, qui ressortissent de la responsabilité de l'Etat, ont une influence évidente sur l'agriculture ou l'élevage familial. La part des budgets nationaux consacrée au secteur agricole demeure cependant un bon indicateur des priorités politiques de l'Etat. Ainsi au Bénin, la part des dépenses publiques consacrée au secteur agricole représente 3,2% des apports de ce secteur au PIB, alors qu'elle représente 20,47% des apports des autres secteurs au PIB national (d'après la revue des efforts du secteur agricole dans le cadre du PDDAA; CEDEAO/NEPAD, 2009).

⁴ Conseil national de coordination des ruraux (CNCR) au Sénégal, l'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane (ApeSS) dans toute la région ; l'Association nationale des organisations professionnelles d'éleveurs de ruminants (Anoper) au Bénin

que le segment qui serait le plus rapidement touché par une paralysie des transports par poids lourds routiers en Europe serait aujourd'hui la distribution alimentaire : la famine n'est nullement impensable dans une économie d'abondance qui a segmenté sa production et fonctionne à flux tendu. On n'en est pas là en Afrique de l'Ouest, mais c'est justement la résilience de l'agriculture familiale basée sur sa diversification qui amortit – bien sûr sans les faire disparaître, mais sans non plus les accentuer – les effets des risques naturels et a aidé les exploitations familiales ouest-africaines à surmonter les grandes crises génératrices de famines. Pour l'avenir, cette diversification, tant qu'elle se maintient, les rend moins vulnérables aux crises économiques et énergétiques.

Je reviens maintenant aux propos sur leur situation et leur avenir tenus par les agropasteurs béninois consultés en 2014 par l'ANOPER. Beaucoup d'entre eux redoutent de "perdre leur liberté", et certains considèrent qu'ils l'ont déjà perdue. Ce sont des éleveurs transhumants qui parlent, et cette liberté a chez eux une forte composante culturelle : c'est la liberté de conduire leur vie et leurs animaux selon leur système de valeur et d'y trouver leur épanouissement. Mais cette liberté est aussi – tant pour l'éleveur que pour l'agriculteur ouest-africain – celle de définir ses stratégies de production en fonction notamment de sa connaissance de son écosystème (la longue résistance des agriculteurs à la culture du coton a aussi été un combat pour cette liberté et contre l'imposition de choix de production par l'encadrement autoritaire colonial et post-colonial). Si l'on regarde maintenant ce qu'est devenue l'agriculture familiale bretonne ou européenne, on constate qu'elle a perdue depuis longtemps la décision sur ses choix de production, et c'est ainsi qu'elle est entrée dans la spécialisation, l'intégration verticale (mais aussi dans l'endettement). Il ne reste plus de "familiale" dans cette agriculture que l'unité de travail.

Que conclure de cette analyse ? D'abord que le débat est mal posé par la formule trop émotionnelle selon laquelle "*l'agrobusiness est en train de tuer l'agriculture familiale*". C'est effectivement beaucoup plus complexe que cela. Mais on voit que ce n'est pas non plus entièrement faux si l'on se situe dans une perspective à moyen/long terme. En fait la formule fonctionne parce qu'elle a l'avantage d'être mobilisatrice justement parce que le message est simple et fortement chargé sur le plan émotionnel. Vieux débat philosophique entre la connaissance et l'action.

Ensuite on voit que le vrai débat n'est en fait ni technique, ni économique parce que la rationalité du profit et celle de la sécurité sont deux rationalités différentes : on ne parle pas des mêmes choses et on ne se situe pas dans la même perspective temporelle (profit ou efficacité à court terme d'un côté, développement durable de l'autre). On est donc dans un dialogue de sourd où chacun avancera des arguments convaincants tant sur le plan technique qu'économique mais à partir de points de vue différents ; chacun se convainc lui-même. En réalité, chacun a "ses" raisons. Ce que par contre j'ai voulu montrer, c'est qu'en cherchant à concilier des points de vue en fait contradictoires, on en arrive à donner l'impression que tout le monde a un peu raison, ce qui est une façon, en laissant filer les choses sous prétexte qu'il n'y a pas urgence ou que l'on est tous complémentaires et que chacun peut trouver sa place, d'ouvrir un boulevard aux plus forts. Mais pourquoi pas, penseront certains : c'est la loi de la nature !

Peut-être une question à se poser pour clarifier le débat serait-elle : *quel est le prix à payer pour chaque alternative, et qui paiera ce prix ?* Alors on verra tout de suite que le vrai débat portera sur le point de savoir s'il faut sacrifier le long terme pour le court terme et qu'il est donc politique et porte sur des choix de société. Ce n'est en effet pas le même type de société que nourrissent et construisent l'agrobusiness et l'agriculture familiale ouest africaine.

L'agriculture familiale développe-t-elle les inégalités ?

Entrons maintenant dans ces questions de société. En discutant l'idée reçue selon laquelle "*les agricultures familiales sont de plus en plus pauvres et vulnérables*", la synthèse conclut que "*c'est moins à une paupérisation croissante de l'ensemble des agricultures familiales à laquelle on assiste*

qu'au développement des inégalités entre elles".⁵ Il y aurait bien sûr beaucoup à chercher et à dire sur la paupérisation et la vulnérabilité croissante des exploitations familiales. Ce qui est certain, c'est qu'il y a hétérogénéité de situations, et que sans doute plus aujourd'hui que par le passé, surtout dans les sociétés les plus hiérarchisées – notamment les sociétés à caste –, les phénomènes de déclassement ou de reclassement social sont plus rapides et accentués. Mais les termes de paupérisation et de vulnérabilité ne sont pas forcément les plus adéquats pour rendre compte de ce qui se passe à travers cette mobilité sociale et économique. Cependant, ce n'est pas sur cet aspect que je propose de réfléchir, mais sur cette question – très politique – du "développement des inégalités". Telle que formulée, la conclusion de ce point de la synthèse pourrait en effet laisser penser que l'évolution de l'agriculture familiale accentue le développement des inégalités et que ces dernières se sont accrues, ce qui ne me paraît pas être le cas. Mais il faut en fait repenser la façon d'aborder cette question des inégalités.

Deux observations à ce propos.

La première est que l'on assiste effectivement à un creusement des écarts et des inégalités au sein des sociétés ouest-africaines. Ce processus n'est pas récent et a commencé à être observé, notamment au Nigéria, très tôt après les Indépendances⁶. Il s'est accéléré et généralisé avec la libéralisation à partir de la fin des années 80. Les fameuses "stratégies de lutte contre la pauvreté" des années 2000 ne sont que l'aveu des effets négatifs de cette libéralisation. Cependant, il faut souligner que la première scène sur laquelle on peut observer cette accélération du creusement des inégalités est la scène urbaine : le centre de la nouvelle richesse est dans les beaux quartiers de Dakar, de Ouagadougou, de Cotonou ou d'Abidjan, et la périphérie du système est dans les quartiers populaires des villes et dans le monde rural. Quant à ce qui se passe dans le monde rural, Sklar montrait déjà il y a plus de quarante ans dans les pays anglophones que les écarts les plus significatifs se creusaient, à l'instar de ce que l'on observait depuis plus longtemps en Amérique latine, entre les grands opérateurs nationaux – le plus souvent urbains – qui avaient repris les grandes exploitations des colons et les conduisaient selon des modèles productivistes en y injectant d'importants capitaux, et les petits ou moyens fermiers traditionnels. On retrouve ici l'opposition que l'on décrit aujourd'hui en utilisant les termes d'agrobusiness et d'agriculture familiale qui n'avaient pas encore cours à l'époque.

La seconde observation concerne cette fois le monde rural. Les inégalités n'y sont pas un phénomène nouveau car les sociétés rurales traditionnelles ouest-africaines qui constituent le terreau de l'agriculture ou de l'élevage familial sont, à quelques exceptions près, des sociétés inégalitaires, fondées sur les inégalités de naissance, d'âge et de sexe⁷. La problématique du "genre", thématisée autour de la 4^{ème} "idée reçue" examinée dans la synthèse⁸, trouve ici son application (qui ne concerne donc pas que les femmes). Notons que cette prégnance des inégalités sociales ne signifie

⁵ **Note d'Inter-réseaux** : le bulletin de synthèse a été modifié pour prendre en compte ces remarques

⁶ Il a notamment été analysé dès les années 70 par Richard L. SKLAR (Université de Californie, Los Angeles) qui a enrichi le modèle d'analyse du creusement des écarts externes entre "centre et périphérie" de Samir Amin en montrant comment il s'est reproduit dès le départ des colonisateurs à l'intérieur de la société nigériane et a favorisé la montée d'une classe dominante nouvelle et le creusement d'écarts internes. Cette analyse prémonitoire des mécanismes de domination n'opposait plus un centre au Nord et une périphérie au Sud, mais de multiples centres et de multiples périphéries au Nord et au Sud. On ne parlait pas encore à l'époque de "globalisation".

⁷ Ainsi les enquêtes du CNCR ou de l'APESS montrent clairement que dans des conditions équivalentes, les exploitations familiales dirigées par des femmes ne réussissent pas à obtenir les mêmes résultats que celles dirigées par des hommes (les écarts mesurés sont significatifs). Mais rien n'indique que ce soit plus le cas aujourd'hui qu'hier. Il est même vraisemblable que cela puisse évoluer vers un meilleur équilibre à travers l'action des organisations féminines et l'affirmation du rôle économique des femmes, mais il faudrait un suivi dans la durée pour le vérifier.

⁸ 4^{ème} idée reçue : "Les approches genre ne sont pas adaptées aux réalités du développement rural"

pas nécessairement inégalités de richesse : certains griots peuvent être plus riches que des nobles. On est plutôt dans une économie des échanges de biens symboliques⁹ où l'inégalité renvoie aux rapports d'obligations réciproques et de pouvoir.

Cependant, d'une certaine façon tous sont égaux devant les calamités naturelles et les accidents de la vie. Un "djarga" (possesseur de grands troupeaux) du Ferlo vit dans la hantise qu'une catastrophe anéantisse son cheptel et, en le privant du support de son prestige, le précipite dans la honte et le ramène à la condition de bouvier ou l'oblige à sortir de l'élevage¹⁰. La menace n'est pas irréaliste : on se souvient des suicides d'éleveurs consécutifs à la perte de leurs animaux lors des grandes sécheresses des années 70 et 80. De même dans le cadre des enquêtes du CNCR on a rencontré dans le bassin arachidier d'anciens grands producteurs de céréales bien dotés en terres et dont l'exploitation était florissante brutalement réduits à la pauvreté par des aléas climatiques¹¹.

Dans ce contexte où des variations rapides peuvent bouleverser les positions et les rapports sociaux¹², la question des inégalités, pour importante qu'elle soit, n'est pas première dans la sphère de l'agriculture familiale car elle est tempérée par des mécanismes d'entraide et de redistribution qui par contre n'existent pas entre agrobusiness et agriculture familiale. Plus importante est donc la question de ces mécanismes de solidarité et de coopération sociale qui permettent de faire face à l'adversité (c'est la raison pour laquelle des organisations comme la FONGS ou plus récemment l'APESS mettent l'accent sur la concertation familiale). S'il y a dégradation aujourd'hui dans la situation des exploitations familiales, ce n'est pas tant du fait d'une accentuation des inégalités entre elles (puisque qu'elles ont toujours existé, que les positions ne sont jamais acquises de façon définitive et que la redistribution est possible) que du fait d'une détérioration des mécanismes de solidarité et d'une forme de montée de l'individualisme.

Ces mécanismes de solidarité hérités de la tradition procèdent d'une économie du don et du contre don. Ainsi les enquêtes réalisées au Bénin par l'ANOPER en 2012 et 2013 font apparaître que les dons en nature représentent en moyenne 9% de la valeur totale de la production animale et végétale des exploitations familiales étudiées¹³. Les études réalisées par l'APESS mettent à jour en zone sahélienne des exploitations familiales aisées où cette part des dons monte à 20% (Nord Burkina), 24% (Niger), 27% (Tchad) et dans un cas 47% (Mali)¹⁴. Cette économie réelle des exploitations familiales est largement ignorée tant par les techniciens (qui se focalisent sur la production et sa mise en marché), que dans les analyses du monde du développement (qui englobent ces pratiques dans les "dépenses de prestige" à proscrire), et dans la prise de décision politique (surdéterminée par la

⁹ L'analyse des exploitations de dignitaires religieux ou de marabouts est sur ce point instructive (voir études APSS).

¹⁰ J'ai recueilli en 2010 au Tchad plusieurs "histoires d'éleveurs" qui ont connu ces trajectoires tourmentées (Barbedette Loïc, Ousman Hamadou : *"Mieux connaître et comprendre le vécu actuel des éleveurs sur le pôle Centre-Est de l'Afrique soudano-sahélienne (Tchad, Cameroun, Nigeria)"* – APSS, 114 pages, juillet 2010.

¹¹ C'est sans doute de telles situations qui ont conduit à parler de "vulnérabilité" de l'agriculture familiale, mais à l'inverse les enquêtes sur plusieurs campagnes réalisées par la FONGS montrent des exploitations qui réussissent à quintupler leurs résultats d'une campagne à l'autre : c'est pourquoi nous préférons parler de sensibilité aux variations, qui peuvent aller dans les deux sens. Cette sensibilité témoigne plutôt de la réactivité des exploitations familiales que de leur fragilité. Elle est une des composantes de la "résilience" des exploitations familiales.

¹² Il faut relire ici les propos en temps de sécheresse d'une femme boDaaDo recueillis par Angelo B. Maliki dans *"Bonheur et souffrance chez les peuls nomades"* (EDICEF, 1984) pour comprendre en profondeur les rapports entre l'homme et la femme face à l'adversité.

¹³ Barbedette Loïc : *Eclairages sur la dynamique des exploitations familiales d'éleveurs de ruminants du Bénin* – synthèse finale de la recherche sur les exploitations familiales réalisée en 2012 et 2013 par l'Association Nationale des Organisations Professionnelles d'Éleveurs de Ruminants - septembre/octobre 2013, 61 pages).

¹⁴ Barbedette Loïc : "profils d'exploitations familiales en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale", APSS, juillet 2013, 81 pages.

course aux points de croissance et la surveillance de l'évolution d'un PIB qui ne prend en compte que ce qui est mis en marché – et donc ni l'autoconsommation, ni les dons).

Cette économie de l'agriculture familiale ouest-africaine relève d'une construction sociale et d'une culture. La question de fond est donc ici encore hautement politique : c'est celle du choix de modèle de société à promouvoir.

* * *

J'ai proposé ici des compléments d'analyse par rapport à deux affirmations discutées dans le cadre de la réalisation du Bulletin de synthèse d'Inter-Réseaux¹⁵, et en ai évoqué de façon incidente d'autres. Leur analyse peut être encore approfondie.

La dimension politique des autres affirmations est également évidente, qu'il s'agisse de l'enjeu de *l'approvisionnement des villes*, des *politiques de protection de l'agriculture familiale*, de la question de la *rémunération du travail*, du *chômage* et de *l'intégration des jeunes dans l'agriculture familiale*. Cette dernière constitue sans doute le chantier le plus sensible car c'est d'elle que dépend en premier lieu l'avenir de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest : certains chefs de famille rencontrés en sont très conscients et soucieux. Mais toutes les dimensions de ces neuf questions sont liées. Ce n'est donc effectivement pas si simple !

Loïc Barbedette
20 janvier 2015

¹⁵ La première ("l'agrobusiness est en train de tuer l'agriculture familiale") et la seconde ("les agricultures familiales sont de plus en plus pauvres et vulnérables")